



SOMMAIRE

Ι.	Orientation des placements	3
2.	Changements intéressant l'OPC	8
3.	Rapport de gestion	9
4.	Informations réglementaires	П
5.	Certification du Commissaire aux Comptes	13
6.	Comptes de l'exercice	15

I. ORIENTATION DES PLACEMENTS

• FORME JURIDIQUE

Fonds Commun de Placement de droit français.

CLASSIFICATION

Actions françaises.

AFFECTATION DES RESULTATS

L'OPCVM est composé de différentes catégories de parts :

- Parts IC et O: capitalisation.
- Parts ID et M : distribution et/ou report.
- Parts G et S: capitalisation et/ou distribution et/ou report.

• OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence le SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

• INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est l'indice SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).

L'indicateur de référence est le SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis). Cet indice est calculé par Euronext et regroupe les 120 actions françaises les plus actives de la cote dont les valeurs de l'indice CAC 40. Le calcul de l'indice prend en considération la capitalisation boursière des sociétés.

Cet indice ne constitue qu'une référence et la gestion ne recherche pas un niveau de corrélation précis avec ce dernier même si le profil comportemental du portefeuille et de l'indice sont en général comparables.

• STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Description des stratégies utilisées

• Stratégie de constitution du portefeuille :

Les stratégies mises en œuvre pour la sélection des titres retenus dans la construction du portefeuille résultent d'une double approche, « top down » et « bottom up ».

« Top down » : en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), les gérants descendent peu à peu jusqu'aux valeurs en ayant au préalable étudié le potentiel de chaque secteur d'activité.

« Bottom up » : approche ascendante qui se focalise avant tout sur les qualités intrinsèques d'une valeur. Par la suite, une analyse des perspectives du secteur dans lequel elle exerce ainsi que des fondamentaux du pays ou de la zone économique dans lesquels elle opère, est réalisée.

A ces deux approches correspondent deux sources de rendement identifiables, auxquelles il faut rajouter le « market timing » (décalage entre la décision et la réalisation de l'investissement).

Afin de tirer profit des évolutions de marché, l'OPCVM équilibrera au mieux entre ces deux approches mais ne privilégie structurellement ni le style growth (valeurs de croissance) ni le style value (valeurs décotées), qui peuvent se voir plus ou moins représentés sur opportunité.

La combinaison de ces deux approches aboutit à la construction du portefeuille.

Ces approches activent les différentes sources de valeur ajoutée que sont l'analyse économique, l'ingénierie financière, l'analyse financière et le travail des gérants. L'origine de la performance peut tout aussi bien provenir de la gestion de l'allocation sectorielle que de la sélection de valeurs. Dans une moindre mesure la gestion des liquidités peut aussi contribuer à cette valeur ajoutée. Enfin, si les actions constituent l'instrument financier privilégié par excellence dans le cadre de la gestion de l'OPCVM, nous ne nous interdisons pas l'utilisation, à la marge, de produits dérivés dont le sous-jacent a un lien étroit avec les actifs en portefeuille ou souhaités dans le portefeuille.

Le portefeuille, sans s'interdire des investissements en dehors du marché français, réalise, en temps normal, la majorité de ses investissements sur des valeurs françaises. Les investissements hors de France, sauf exception

ponctuelle, sont réalisés au sein de la zone euro et sont clairement minoritaires voire marginaux. Le portefeuille est fréquemment investi exclusivement sur des valeurs françaises appartenant, en majorité, à l'indicateur de référence.

• Style de gestion adopté :

L'OPCVM adopte un style de gestion active à risques contrôlés afin d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence.

Actifs, hors dérivés intégrés

• Marchés Actions :

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, les actions françaises constituent l'univers d'investissement privilégié par excellence.

Les actions des pays de l'Union Européenne et de l'espace économique européen représenteront au moins 75% de l'actif dont 60% d'actions françaises au minimum.

L'exposition minimale au risque actions est de 75 %.

Les produits à terme ou optionnels peuvent être utilisés dans la limite de 20% de l'actif net de l'OPCVM.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. A l'image des valeurs présentes dans l'indicateur de référence, nous ne nous intéressons pas seulement aux principales capitalisations (sociétés composant le CAC 40), même si ces grandes capitalisations demeurent majoritaires dans le portefeuille, mais également aux sociétés de taille intermédiaire appartenant en général à l'indicateur de référence. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

- Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :
- L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM coordonnés. Les OPCVM utilisés pourront être les suivants :
- OPCVM « Actions françaises », « Actions de pays de la zone euro », « Actions des pays de l'Union européenne », « Monétaires » ou « Monétaire court terme », « Diversifiés » de droit français ou OPCVM de droit étranger pouvant être assimilés.

Les OPCVM monétaires seront utilisés dans le but d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds.

Les OPCVM seront notamment ceux gérés directement ou indirectement par Groupama Asset Management. Les OPCVM externes feront l'objet d'un examen attentif de leur processus de gestion, de leurs performances, de leur risque et de tout autre critère qualitatif et quantitatif permettant d'apprécier la qualité de gestion à court, moyen et long terme.

• Des trackers (supports indiciels cotés) pourront être utilisés.

Instruments dérivés

L'utilisation des produits dérivés est autorisée dans la limite de 20% de l'actif net de l'OPCVM et a par conséquent a un impact tant sur la performance que sur le risque de l'OPCVM. Cependant, ceux-ci permettent de s'exposer ou de se couvrir contre un risque spécifique et en cela, ils augmentent la flexibilité de la stratégie. C'est dans cet esprit d'optimisation recherchée de la performance que les produits dérivés sont utilisés occasionnellement.

• Nature des marchés d'intervention :

L'OPCVM pourra intervenir sur tous les types de marchés dérivés :

- marchés réglementés,
- marchés organisés,
- marchés de gré à gré.
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

Le gérant interviendra sur :

- le risque actions (spécifique à une valeur ou relatif globalement à un indice boursier).
- Nature des interventions :

Le gérant procédera à l'achat ou à la vente d'instruments dérivés dans une optique :

- de couverture,
- d'exposition,
- autres : de cession éventuelle.

• Nature des instruments dérivés utilisés :

Les interventions se feront en particulier sur :

- Les options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre le droit de lui acheter (option d'achat : call) ou de lui vendre (option de vente : put) un actif financier moyennant le versement ou la réception d'une somme d'argent (le prix de l'option) :
- ventes de calls couverts pour valoriser les positions détenues en actions,
- ventes de puts couverts par les disponibilités correspondantes sur des titres que la société de gestion souhaite acquérir.
- Swaps (contrat d'échange de flux financiers entre deux entités pendant une certaine durée). Ceux-ci peuvent être utilisés occasionnellement dans le même cadre que les options.
- Achats ou ventes de contrats futures d'indices pour gérer transitoirement l'exposition globale du portefeuille. Les opérations sur les marchés dérivés seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum de 20% de l'actif de l'OPCVM.

• Critères de sélection des contreparties :

Les contreparties sur instruments de gré à gré (instruments dérivés de gré à gré et techniques de gestion efficace de portefeuille) sont sélectionnées au sein d'une procédure spécifique en vigueur au sein de la société de gestion ; les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

Les dépôts

Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un état membre de l'Union européenne ou partie à l'EEE dont le terme est inférieur à 12 mois sont utilisés afin de rémunérer la trésorerie dans un maximum de 10% de l'actif net.

Emprunts d'espèces

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net auprès du dépositaire CACEIS Bank France.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

L'OPCVM ne prévoit pas d'utiliser l'effet de levier de façon structurelle. L'emprunt de titres n'est pas non plus envisagé. Eventuellement, l'exposition actions peut légèrement dépasser 100% de l'actif net et rendre occasionnellement le compte espèces débiteur. Ce type de configuration inhabituelle ne saurait persister dans la durée et l'exposition actions, en direct, ne dépassera pas 110% de l'actif net.

Des prises en pension de titres peuvent être effectuées pour gérer la trésorerie.

PROFIL DE RISQUE

Risque en capital:

Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué existe puisque l'OPCVM n'intègre aucune garantie en capital.

Risque actions:

Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est le risque actions, l'OPCVM étant investi à plus de 75% en actions dont le siège social des émetteurs est situé dans un pays de l'Union européenne.

En effet, la valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi dans la société. La valeur d'un portefeuille peut être affectée par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements politiques de la part de certains gouvernements.

L'utilisation des marchés dérivés :

L'utilisation des produits dérivés pourra tout aussi bien augmenter (par un accroissement de l'exposition) que diminuer (par une réduction de l'exposition) la volatilité de l'OPCVM.

Celle-ci devrait néanmoins rester toujours relativement proche de son indicateur de référence, même si ponctuellement elle peut présenter des divergences.

Risque de change :

Un risque de change peut exister du fait que l'OPCVM pourra être investi à hauteur de 10% maximum de son actif net dans des titres ou OPCVM libellés dans une devise autre que l'euro.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque de défaillance d'un émetteur le conduisant à un défaut de paiement.

Le risque de crédit est limité uniquement à la poche trésorerie et ne dépassera pas 10% de l'actif net.

Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie mesure les risques encourus par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie. Il s'agit donc du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Conformément à la réglementation, ce risque ne peut excéder par contrepartie 10 % de l'actif net.

Volatilité:

La volatilité de l'OPCVM sera comparable à celle des marchés actions de la zone euro, principal support d'investissement.

Risque relatif:

Il existe un risque relatif par rapport au risque actions ou par rapport au risque lié à la volatilité de la valeur liquidative. La gestion s'employant à battre son indicateur de référence, le gestionnaire s'octroie des marges de manœuvre qui peuvent amener la performance à différer significativement de celle de l'indicateur et une contreperformance ne peut pas être exclue.

Risque de liquidité:

Le risque de liquidité reste minime par l'usage d'instruments liquides.

Restriction de liquidité:

En cas d'effondrement ou de fermeture des marchés, la force majeure pourra être invoquée pour justifier des restrictions de liquidité.

SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE

Parts I: ouvertes à tous souscripteurs.

Parts G: ouvertes à tous souscripteurs, plus particulièrement destinées aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama SA.

Parts S: ouvertes à tous souscripteurs, plus particulièrement destinées aux compagnies et filiales de Groupama SA.

Parts O : ouvertes à tous souscripteurs, plus particulièrement destinées aux OPCVM, FIA et mandats gérés exclusivement par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Parts M : ouvertes à tous souscripteurs, plus particulièrement destinées aux investisseurs institutionnels d'Europe et du Canada et aux OPC.

Montant minimum de la souscription initiale :

• Parts IC : I dix-millième de part

• Parts ID : I dix-millième de part

• Parts M : I millième de part

• Parts G : 300 000 €

• Parts S: I 000 000 €

• Parts O : I millième de part

Le FCP GROUPAMA FRANCE STOCK s'adresse aux investisseurs qui souhaitent dynamiser leur épargne par le biais du marché des actions françaises. L'investisseur souhaite posséder un profil offensif grâce à un investissement en actions.

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Proportion d'investissement dans l'OPCVM: tout investissement en actions peut être soumis à des fluctuations importantes. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le FCP GROUPAMA FRANCE STOCK doit dépendre de la situation personnelle de l'investisseur. Pour déterminer celui-ci l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à 5 ans et du niveau de risque accepté.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de l'OPCVM.

Un investisseur acceptant un risque modéré conservera une exposition globale aux actions inférieure à 30% de son portefeuille, un investisseur recherchant un compromis entre risque et performance acceptera une exposition globale aux actions proche de 50% et un investisseur recherchant une performance maximale assortie d'un risque exposera globalement son portefeuille aux actions jusqu'à 70% et davantage.

Diversification des placements : diversifier son portefeuille en actifs distincts (monétaire, obligataire, actions), dans des secteurs d'activité spécifiques et sur des zones géographiques différentes permet à la fois une meilleure répartition des risques et une optimisation de la gestion d'un portefeuille en tenant compte de l'évolution des marchés.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

A compter du 13 décembre 2013 :

- mise à jour des notices dans le cadre des clôtures à fin Septembre 2013.

A compter du 14 février 2014:

- (mise à jour des données de performances et/ou frais au 31/12/2013).

A compter du 2 juin 2014:

- revue des documents règlementaires (dans le cadre de la transposition Directive AIFM) modification de l'affectation des résultats des parts G et S (capitalisation et/ou distribution. Faculté de verser des acomptes sur dividendes. Possibilité de report total ou partiel des résultats).
- affectation des sommes distribuables de la catégorie de parts ID et M : faculté de verser des acomptes sur dividendes et possibilité de report total ou partiel des résultats.
- modification du libellé des souscripteurs concernés des parts G, S, O et M (ouvertes à tous souscripteurs, plus particulièrement destinées à...).
- introduction de commissions de souscriptions pour les parts G, S, M et O (4% taux maximum).
- augmentation des frais de gestion directs de la catégorie de parts M (de 0,60 à 0,65% TTC taux maximum).
- modification des méthodes de valorisation des titres de créances négociables.

A compter du 01 octobre 2014 :

Changement d'indice

- ancien indicateur de référence : l'indice SBF 120 clôture (dividendes nets réinvestis).
- nouvel indicateur de référence : le MSCI France en cours de clôture dividendes nets réinvestis exprimé en euro.

A compter du 21 novembre 2014

- mise à jour des frais courants de GROUPAMA FRANCE STOCK suite à sa clôture de septembre 2014.

3. RAPPORT DE GESTION

Au cours de cet exercice, les marchés d'actions européens ont encore progressé. L'annonce par la FED fin 2013 du début du « tapering » accompagnée d'un message rassurant sur le maintien des taux à un bas niveau, ainsi que l'intervention de la BCE début juin dévoilant tout un arsenal de mesures non conventionnelles parmi lesquelles un TLTRO, justifient l'essentiel de cette hausse.

Néanmoins, depuis le début de l'été, le mouvement d'appréciation des marchés s'est essoufflé avec une croissance plus qu'atone en Europe et un ralentissement sévère de plusieurs pays émergents (Russie, Brésil, Turquie etc...) qui finissent par impacter l'ensemble de la croissance économique mondiale.

De plus, la multiplication des évènements géopolitiques tels que le conflit israélo-palestinien à Gaza, le conflit russoukrainien, les menaces du groupe terroriste Daech, les frappes aériennes des alliés en Irak et en Syrie, auxquels il faut ajouter le risque de la fièvre Ebola, ont fini par entamer l'optimisme des investisseurs et un trou d'air sur les marchés a été observé début août.

Sur la période, le CAC 40 a progressé de +6,6%. D'un point de vue sectoriel, les plus fortes progressions viennent des télécoms puis de la pharmacie-santé et des financières. A contrario, les moins bonnes performances sont concentrées sur biens de consommation durables, les produits de base et les valeurs industriels.

Nous rappelons ci-dessous les principaux mouvements réalisés sur la période :

En fin d'année 2013 et début d'année 2014, les mouvements ont consisté à alléger sur les valeurs trop exposées aux émergents et aux mouvements sur les devises (allègements sur Danone, Schneider Electric, Christian Dior, Air Liquide, Arkema et ventes sur Rémy Cointreau, Bureau Véritas et LVMH) pour nous positionner sur les valeurs plus exposées aux marchés domestiques européens (achats sur Crédit Agricole, Faurecia, renforcement sur Saint-Gobain, Vinci et création d'une ligne sur Groupe Eurotunnel). Dans les Utilities, nous avons fait un arbitrage en allégeant Gdf Suez pour renforcer Veolia Environnement et initié une position sur Suez Environnement. Dans les télécoms, nous avons créé une position sur Numéricable pour profiter des mouvements de consolidation dans le secteur. Dans la Technologie, nous avons acheté Cap Gemini, Infineon et vendu Dassault Systèmes, ASML. Sur la même période nous avons privilégié les valeurs « value » et des situations spéciales à fort potentiel (SoLocal, achat de NextRadio mais prises de profits après une hausse de 50%), ainsi que les valeurs de rendement (Nexity, Total). Enfin, nous avons renforcé le poids de la pharmacie (création d'une ligne sur Boiron et renforcement sur Sanofi). A contrario, les ventes se sont concentrées sur les valeurs qui ont bien performé en 2013 : Plastic Omnium, Valeo dans l'automobile, Zodiac, Safran et Airbus dans l'aéronautique, Axa, Société Générale dans les financières mais aussi Publicis et Alcatel.

Durant l'été, compte tenu des signaux contradictoires (risques géopolitiques, mauvais chiffres macro en zone euro et bénéfices toujours sous pression versus soutien de la BCE avec une politique très accommodante), nous avons décidé de réduire le risque en portefeuille (réduction des paris sectoriels et valeurs).

Au mois de juillet, nous avons fait un arbitrage en remontant notre exposition sur l'agroalimentaire (achats de Danone et de Pernod Ricard) au détriment du secteur industriel (ventes sur Airbus, Alstom, Nexans). De même, dans le luxe, nous avons constitué une ligne sur LVMH mais allégé sur Kering. Le mois suivant, nous avons renforcé nos positions sur Axa et Essilor et créé une ligne sur Unibail. A l'inverse, nous avons allégé nos positions sur l'automobile (Plastic Omnium et Peugeot), ainsi que sur Société Générale, Gemalto et SoLocal.

Enfin, au mois de septembre, nous avons privilégié les valeurs exposées aux Etats-Unis ou au dollar (achats de Pernod Ricard, Axa, Cap Gemini, Essilor). Nous avons participé au placement sur Gaztransport et Technigaz. A l'inverse, nous avons fait des allègements sur les valeurs cycliques (Saint-Gobain, Renault, Infineon, Michelin). Enfin, nous avons fait un arbitrage en vendant Société Générale pour acheter Crédit Agricole.

Les performances calculées entre le 30/09/2013 et le 30/09/2014 sont de +5,62% (part IC) et de +9,29% sur l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Information ESMA:

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 0,84%.
 - Future: 0,84%
- b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
Titres financiers Espèces	
Total	
Instruments financiers dérivés	
Titres financiers	
Espèces	
Total	

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
Revenus (**)	
Total des revenus	
Frais opérationnels directs Frais opérationnels indirects	
Total des frais	

^(**) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

^(*) Sauf les dérivés listés

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPCVM à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

• INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

• FRAIS D'INTERMEDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

• INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient I 457 210,21 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

• COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http://www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPCVM à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

• METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

• **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS e-mail : http://www.groupama-am.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Ernst & Young et Autres Tour First TSA 14444 92037 Paris - La Défense cedex Tél.: +33 (0) 1 46 93 60 60 www.ey.com/fr

Fonds commun de placement GROUPAMA FRANCE STOCK

Exercice clos le 30 septembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds commun de placement GROUPAMA FRANCE STOCK, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une poinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le premier paragraphe des règles et méthodes comptables relatif au changement de présentation des comptes annuels pour tenir compte de la nouvelle possibilité de distribuer les plus ou moins-values nettes réalisées au cours de l'exercice ouvert à compter du la réaguier 2013.

SAS à capital variable 436 476 913 R.C.S. Nanterre Société de commissaires aux comptes S'àge acclai: 17, place des Sabons - 92400 Courbevole - Paris La Défensa 1

13



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 12 janvier 2015

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG et Autres

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	30/09/2014	30/09/2013
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	147 894 830,21	202 371 779,78
Actions et valeurs assimilées	146 413 995,00	202 368 279,78
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	146 413 995,00	202 368 279,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 457 210,21	
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	I 457 210,21	
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT		
Fonds d'investissement et FCC cotés		
Fonds d'investissement et FCC non cotés		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	23 625,00	3 500,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	23 625,00	3 500,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	188 588,07	6 007 914,08
Opérations de change à terme de devises		2 275 624,21
Autres	188 588,07	3 732 289,87
Comptes financiers	1 513 121,23	505 073,68
Liquidités	1 513 121,23	505 073,68
Total de l'actif	149 596 539,51	208 884 767,54

PASSIF

	30/09/2014	30/09/2013
Capitaux propres		
Capital	128 645 452,00	199 580 266,00
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	9 565,88	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	16 629 837,51	
Résultat de l'exercice (a, b)	3 476 173,15	3 530 895,17
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	148 761 028,54	203 161,17
Instruments financiers	23 625,00	3 500,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	23 625,00	3 500,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	23 625,00	3 500,00
Autres opérations		
Dettes	811 885,97	5 769 406,37
Opérations de change à terme de devises		2 278 291,22
Autres	811 885,97	3 491 115,15
Comptes financiers		700,00
Concours bancaires courants		700,00
Emprunts		
Total du passif	149 596 539,51	208 884 767,54

⁽a) Y compris comptes de régularisation(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• HORS BILAN en EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR DJE 600 HEA 1213		973 875,00
EUR DJE 600 HEA 1214	I 245 475,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• COMPTE DE RÉSULTAT en EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	388,78	
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 669 973,73	5 009 000,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (I)	5 670 362,51	5 009 000,31
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	106,91	1 107,81
Autres charges financières		
Total (2)	106,91	1 107,81
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	5 670 255,60	5 007 892,50
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	I 395 729,84	I 392 250,06
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 274 525,76	3 615 642,44
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-798 352,61	-84 747,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	3 476 173,15	3 530 895,17

ANNEXE COMPTABLE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Le plan comptable des OPC a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables.

Les données des exercices précédents n'ont pas fait l'objet de retraitement.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone euro et Europe :
- => Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie
- => Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique
- => Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Ditres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

▶ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché;
- en l'absence de prix de marché significatif par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

D Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés actions sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés taux sont évalués au cours de compensation de la veille.
- Les options sur les marchés dérivés actions sont évaluées au cours de clôture du jour.
- Les options sur les marchés dérivés taux sont évaluées au cours de clôture de la veille.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

• Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

• Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
- Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché au nominal du contrat

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons encaissés.

Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du document d'information clé pour l'investisseur (DICI).

Parts ID et IC

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 2% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38 € TTC**
Commission de mouvement Perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,10% maximum Obligations et assimilés : 0,03% maximum Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*}non significative, les OPC détenus en portefeuille étant inferieurs à 20% **suivant le taux de TVA en vigueur

Parts M

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0.65% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38 € TTC**
Commission de mouvement Perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,10% maximum Obligations et assimilés : 0,03% maximum Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*}non significative, les OPC détenus en portefeuille étant inferieurs à 20% **suivant le taux de TVA en vigueur

Parts G

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1.90% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38 € TTC**
Commission de mouvement Perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,10% maximum Obligations et assimilés : 0,03% maximum Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*}non significative, les OPC détenus en portefeuille étant inferieurs à 20%

Parts S

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : I.80% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	*
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38 € TTC**
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,10% maximum Obligations et assimilés : 0,03% maximum Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*}non significative, les OPC détenus en portefeuille étant inferieurs à 20% **suivant le taux de TVA en vigueur

^{**}suivant le taux de TVA en vigueur

Parts O

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0.10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38 € TTC**
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : 0,10% maximum Obligations et assimilés : 0,03% maximum Futures et options : 1€ par lot maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant

^{*}non significative, les OPC détenus en portefeuille étant inferieurs à 20%

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.

Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

^{**}suivant le taux de TVA en vigueur

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts «IC » et « O»	Parts « ID » et « M»	Parts « G » et « S »
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution et/ou report	Capitalisation et/ou Distribution et/ou report
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	En l'absence d'information dans le prospectus, les plus- values nettes réalisées seront systématiquement capitalisées quelles que soient les règles d'affectation de l'OPC	En l'absence d'information dans le prospectus, les plus- values nettes réalisées seront systématiquement capitalisées quelles que soient les règles d'affectation de l'OPC	En l'absence d'information dans le prospectus, les plus- values nettes réalisées seront systématiquement capitalisées quelles que soient les règles d'affectation de l'OPC

• EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR

	30/09/2014	30/09/2013
Actif net en début d'exercice	203 111 161,17	182 501 986,33
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	28 426 180,52	25 686 270,13
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-91 948 168,49	-46 787 118,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	28 665 641,21	11 226 867,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 264 506,52	-4 111 592,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	29 750,00	392 369,18
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-261 048,95	-690 577,17
Frais de transactions	-1 031 698,96	-908 578,60
Différences de change	2 886,89	21 582,97
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-14 636 907,00	32 023 504,01
Différence d'estimation exercice N	17 920 702,57	32 557 609,57
Différence d'estimation exercice N-I	-32 557 609,57	-534 105,56
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	27 125,00	140 805,00
Différence d'estimation exercice N	23 625,00	-3 500,00
Différence d'estimation exercice N-I	3 500,00	144 305,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 633 912,09	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 274 525,76	3 615 642,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	148 761 028,54	203 111 161,17

• VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
Actions	1 245 475,00	0,84
TOTAL Autres opérations	I 245 475,00	0,84

• VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 513 121,23	1,02
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - I an]	%]I - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 513 121,23	1,02								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	CHF						Autres devi	ses
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	15 882,02	0,01						
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers Opérations temporaires sur								
titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2014
Créances	Ventes à règlement différé	88 109,74
	Souscriptions à recevoir	7 028,33
	Dépôts de garantie en espèces	93 450,00
Total des créances		188 588,07
Dettes	Achats à règlement différé	397 307,74
	Rachats à payer	306 540,59
	Frais de gestion	108 037,64
Total des dettes		811 885,97

• NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS

	En parts	En montant
Part IC		
Parts souscrites durant l'exercice	4 203,975900	2 152 145,61
Parts rachetées durant l'exercice	-84 545,039600	-43 527 527,31
Solde net des souscriptions/rachats	-80 341,063700	-41 375 381,70
Part M		
Parts souscrites durant l'exercice	161 163,006000	20 636 661,60
Parts rachetées durant l'exercice	-351 555,808000	-44 894 676,64
Solde net des souscriptions/rachats	-190 392,802000	-24 258 015,04
Part O		
Parts souscrites durant l'exercice	561,000000	5 637 373,31
Parts rachetées durant l'exercice	-363,000000	-3 525 964,54
Solde net des souscriptions/rachats	198,000000	2 111 408,77

• COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Part IC	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part M	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part O	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

• FRAIS DE GESTION

	30/09/2014
Part IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	535 746,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	858 773,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	I 209,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

• ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS

Garanties reçues par l'OPCVM

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

• VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/09/2014
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

• VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPOTS DE GARANTIE

	30/09/2014
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

• INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

	Code Isin	Libellés	30/09/2014
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 457 210,21
	FR0010582452	GROUPAMA EONIA IC	1 457 210,21
Instruments financiers à terme			

• TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

	30/09/2014	30/09/2013
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	9 565,88	
Résultat	3 476 173,15	3 530 895,17
Total	3 485 739,03	3 530 895,17

	30/09/2014	30/09/2013
Part IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	320 661,52	802 260,50
Total	320 661,52	802 260,50

	30/09/2014	30/09/2013
Part M		
Affectation		
Distribution	3 102 723,89	2 717 278,47
Report à nouveau de l'exercice	2 661,19	11 356,20
Capitalisation		
Total	3 105 385,08	2 728 634,67
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 017 286,520000	I 207 679,322000
Distribution unitaire	3,05	2,25
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat	18 375,24	26 727,35

	30/09/2014	30/09/2013
Part O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	59 692,43	
Total	59 692,43	

• TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

	30/09/2014	30/09/2013
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	16 629 837,51	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	16 629 837,51	

	30/09/2014	30/09/2013
Part IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 814 459,05	
Total	I 814 459,05	

	30/09/2014	30/09/2013
Part M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	14 612 417,55	
Total	14 612 417,55	

	30/09/2014	30/09/2013
Part O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	202 960,91	
Total	202 960,91	

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2010	30/09/2011	28/09/2012	30/09/2013	30/09/2014
Actif net Global en EUR	91 543 215,03	64 481 334,57	182 501 986,33	203	148 761 028,54
GROUPAMA FRANCE STOCK IC					
Actif net en EUR	91 543 215,03	64 481 334,57	54 196 421,25	54 494 821,06	16 231 745,25
Nombre de titres	241 239,610500	197 423,592900	137 611,083400	111 897,694900	31 556,631200
Valeur liquidative unitaire en EUR	379,47	326,61	393,83	487,00	514,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR Capitalisation unitaire en EUR sur			2.42		57,49
résultat	7,70	9,99	8,63	7,16	10,16
GROUPAMA FRANCE STOCK M					
Actif net en EUR			128 305 565,08	148 616 340,11	130 475 118,15
Nombre de titres			1 295 071,000000	I 207 679,322000	1 017 286,520000
Valeur liquidative unitaire en EUR			99,07	123,05	128,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					14,36
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat			-0,04		
Distribution unitaire en EUR sur résultat				2,25	3,05
Crédit d'impôt unitaire en EUR					*
GROUPAMA FRANCE STOCK O					
Actif net en EUR					2 054 165,14
Nombre de titres					198,000000
Valeur liquidative unitaire en EUR					10 374,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					1 025,05
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					301,47

^{*} Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

INVENTAIRE en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé ALLEMAGNE				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	120 000	983 160,00	0,66
TOTAL ALLEMAGNE			983 160,00	0,66
BELGIQUE				
SOLVAY	EUR	10 000	1 219 000,00	0,82
TOTAL BELGIQUE			1 219 000,00	0,82
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	30 845	2 978 701,65	2,00
AIR LIQUIDE PF NOM.	EUR	22 155	2 139 508,35	1,44
ALCATEL - LUCENT ACT	EUR	650 000	1 597 050,00	1,07
AXA	EUR	300 000	5 853 000,00	3,93
BNP PARIBAS	EUR	125 000	6 565 000,00	4,41
BOIRON	EUR	20 000	1 323 000,00	0,89
CAP GEMINI	EUR	52 000	2 955 160,00	1,99
CHRISTIAN DIOR	EUR	10 000	1 327 000,00	0,89
COFACE	EUR	70 000	728 700,00	0,49
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	65 000	2 355 275,00	1,58
CREDIT AGRICOLE	EUR	190 000	2 269 550,00	1,53
DANONE	EUR	80 000	4 240 000,00	2,85
essilor international	EUR	45 000	3 912 300,00	2,63
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	15 000	702 600,00	0,47
GDF SUEZ	EUR	190 000	3 773 400,00	2,54
GROUPE EUROTUNNEL REGROUPT	EUR	200 000	1 934 400,00	1,30
ILIAD	EUR	6 000	1 005 600,00	0,68
INGENICO	EUR	45 000	3 639 600,00	2,45
JC DECAUX SA	EUR	30 000	749 850,00	0,50
KERING	EUR	10 000	1 596 500,00	1,07
LAFARGE	EUR	34 000	I 938 680,00	1,30
LEGRAND SA	EUR	67 000	2 760 065,00	1,86
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	12 000	1 508 400,00	1,01
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	20 000	2 574 000,00	1,73
NATIXIS	EUR	400 000	2 179 200,00	1,46
NEXITY	EUR	43 000	1 257 105,00	0,85
NUMERICABLE SAS	EUR	15 000	633 750,00	0,43
ORANGE	EUR	320 000	3 809 600,00	2,56
OREAL PRIME DE FIDELITE 2015	EUR	31 000	3 896 700,00	2,62

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PERNOD RICARD	EUR	35 000	3 137 400,00	2,11
PEUGEOT	EUR	100 000	1 015 500,00	0,68
PLASTIC OMNIUM	EUR	75 000	I 420 500,00	0,95
RENAULT SA	EUR	25 000	I 433 750,00	0,96
SANOFI	EUR	167 000	14 956 520,00	10,06
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	103 000	6 262 400,00	4,21
SEB	EUR	8 000	477 760,00	0,32
SG	EUR	70 000	2 829 400,00	1,90
SODEXO PRIME FIDELITE 2019	EUR	33 000	2 556 840,00	1,72
SOLOCAL GROUP	EUR	I 500 000	840 000,00	0,56
SR TELEPERFORMANCE	EUR	37 000	1 812 260,00	1,22
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	EUR	110 000	I 473 450,00	0,99
TOTAL	EUR	285 000	14 663 250,00	9,87
UNIBAIL-RODAMCO	EUR	5 000	1 018 500,00	0,68
VALEO	EUR	18 000	I 585 980,00	1,07
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	140 000	I 957 200,00	1,32
VINCI (EX SGE)	EUR	83 000	3 818 415,00	2,57
VIVENDI	EUR	125 000	2 390 000,00	1,61
ZODIAC AEROSPACE	EUR	65 000	1 641 575,00	1,10
TOTAL FRANCE			137 494 395,00	92,43
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFICS SA	EUR	3 000	615 000,00	0,41
TOTAL LUXEMBOURG			615 000,00	0,41
PAYS-BAS				
AIRBUS GROUP	EUR	50 000	2 491 000,00	1,67
GEMALTO	EUR	33 000	2 398 440,00	1,61
ROYAL DUTCH SHELL	EUR	40 000	1 213 000,00	0,82
TOTAL PAYS-BAS			6 102 440,00	4,10
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			146 413 995,00	98,42
TOTAL Actions et valeurs assimilées			146 413 995,00	98,42
Organismes de placement collectif				
OPC français à vocation générale FRANCE				
GROUPAMA EONIA IC	EUR	6,78	1 457 210,21	0,98
TOTAL FRANCE			1 457 210,21	0,98
TOTAL OPC français à vocation générale			1 457 210,21	0,98
TOTAL Organismes de placement collectif			1 457 210,21	0,98

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assim	ilé			
EUR DJE 600 HEA 1214	EUR	35	23 625,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché régle	ementé		23 625,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			23 625,00	0,02
TOTAL Instruments financiers à terme			23 625,00	0,02
Appel de marge				
Appels de marges JP. Morgan en euro	EUR	-23 625	-23 625,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			-23 625,00	-0,02
Créances			188 588,07	0,13
Dettes			-811 885,97	-0,55
Comptes financiers			1 513 121,23	1,02
Actif net			148 761 028,54	100,00

GROUPAMA FRANCE STOCK O	EUR	198,000000	10 374,57	
GROUPAMA FRANCE STOCK M	EUR	1 017 286,520000	128,25	
GROUPAMA FRANCE STOCK IC	EUR	31 556,631200	514,36	

• COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

DECOMPOSITION DU COUPON

ŗ				
	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à réfaction et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 939 958,05	EUR	2,89	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables	162 765,84	EUR	0,16	EUR
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	3 102 723,89	EUR	3,05	EUR